

DECISION N° 01 MFB/SG/DGI/DELF

relative à l'imposition à l'impôt sur les revenus des personnes non immatriculées vendant des produits locaux auprès des industriels et des exportateurs et celles vendant de tabacs en feuille auprès des collecteurs agréés.

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2011-014 du 28 décembre 2011 portant insertion dans l'ordonnancement juridique interne de la Feuille de Route signée par les acteurs politiques malgaches le 17 septembre 2011 ;
- Vu la Loi n°2013-012 du 06 décembre 2013 portant loi des finances pour 2014 ;
- Vu le Code général des impôts, notamment en ses articles 01.01.05-III, 01.01.10, 01.01.14-II, 20.05.01 et 20.05.02,

D E C I D E

**Article premier.**- La présente Décision fixe les modalités d'application des dispositions des articles 01.01.05-III, 01.01.10 et 01.01.14-II du Code général des impôts (CGI) relatives à l'imposition à l'impôt sur les revenus intermittent des personnes non immatriculées vendant des produits locaux auprès des industriels, des exportateurs et celles vendant de tabacs en feuille auprès des collecteurs agréés ainsi qu'à la déductibilité des charges correspondantes pour les acheteurs de ces produits.

**Article 2** – Au sens de la présente, on entend par :

- **Produits locaux**, produits de source malgache qui n'ont subi aucune transformation, listés dans la Nomenclature Malagasy des Produits dénommée « NOMAP 2012 », version actuellement en vigueur de la Comptabilité Nationale Malagasy, se rapportant d'une part à l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, la pêche, la pisciculture, l'aquaculture, qui sont classés dans la section 0, divisions 1 à 4 et d'autre part aux minerais et minéraux classés dans la section 1, divisions 11 à 16.
- **Tabacs en feuille**, tabacs bruts provenant de l'agriculture locale, sans transformation, classés dans la NOMAP 2012 dans la section 0, division 1, groupe 019 et classe 0197.
- **Personne non immatriculée**, toute personne physique ou morale résidant à Madagascar, qui ne possède pas un numéro d'immatriculation fiscale en ligne prévu par les dispositions des articles 20.05.01 et 20.05.02 du CGI.
- **Redevables**, les industriels, exportateurs des produits locaux et collecteurs agréés de tabacs en feuilles à qui incombent les obligations de déclaration et de versement de l'impôt sur les revenus au nom des vendeurs non immatriculés.

**Article 3** –Est passible de l'impôt sur les revenus, en application des dispositions de l'article 01.01.05-III-2°-3° du CGI, toute personne non immatriculée effectuant :

- des ventes de produits locaux auprès des industriels et des exportateurs ;
- des ventes de tabacs en feuille auprès des collecteurs agréés.

**Article 4**- Tout achat de produits locaux effectué par les industriels et les exportateurs ainsi que tout achat de tabacs en feuille par les collecteurs agréés, auprès des personnes non immatriculées sus mentionnées, doivent faire l'objet d'une retenue à la source au titre d'impôt sur les revenus desdites personnes non immatriculées.

**Article 5**.- Les redevables visés à l'article 2 sont chargés de la liquidation, de la collecte et du reversement de l'impôt sur le revenu, objet de la retenue.

L'impôt retenu est égal à 5% du montant des achats effectués auprès de ces personnes non immatriculées.

**Article 6**, .- Les redevables-sont astreints à la tenue d'un livre d'achat, coté et paraphé avant sa mise en service par l'inspecteur ou le contrôleur des impôts gestionnaire de leur dossier, qui doit comporter un numéro d'ordre, la date de l'opération, les noms, prénoms et adresse exacte du vendeur, le montant de l'achat, l'impôt sur les revenus retenu, l'émargement du vendeur. Une copie de la pièce d'identité de chaque vendeur doit être également jointe au livre d'achat.

**Article 7**.- Les redevables qui procèdent à la retenue doivent déclarer le montant des achats mensuels effectués et verser le montant total des impôts ainsi retenu auprès du Centre fiscal gestionnaire de leur dossier, avant le 15 du mois suivant celui au cours duquel la retenue a été opérée.

La déclaration et le versement sont effectués au moyen de formulaire fourni par l'Administration fiscale.

Ils doivent également annexer à leurs déclarations la liste de leurs vendeurs non immatriculés correspondant à la période déclarée et établie suivant un modèle fixé par l'Administration.

**Article 8**.- En contrepartie, les redevables sont autorisés à déduire de leur bénéfice imposable à l'impôt sur les revenus, les achats de produits locaux ainsi que les achats de tabacs en feuille effectués auprès desdites personnes non immatriculées, à condition qu'ils ont fait l'objet de retenue à la source et de versement d'impôt sur les revenus suivant les modalités prescrites dans les articles précédents.

**Article 9**.- Les redevables ayant opéré la déduction à l'impôt sur les revenus de leurs achats auprès de ces personnes non immatriculées mais qui n'ont pas rempli les conditions prévues par les articles précédents, doivent procéder à la réintégration de la totalité du montant des achats ainsi déduit.

**Article 10**.- Toutes dispositions contraires à la présente Décision sont et demeurent abrogées.

**Article 11**.- Le Directeur général des impôts est chargé de l'exécution de la présente Décision qui sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Antananarivo, le

le 7 JAN 2017





REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

VICE PRIMATURE CHARGÉE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INDUSTRIE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION DES SYNTHÈSES ÉCONOMIQUES



# Nomenclature Malagasy des Activités NOMAP 2012

Novembre 2012



## *Liste des sigles et abréviations*

<b>AFRISTAT</b>	Observatoire Economique et statistique de l’Afrique Subsaharienne
<b>CITI</b>	Classification Internationale Type par industrie
<b>CPC</b>	Classification Centrale des Produits
<b>CPCM</b> Malgache	Classification Centrale des Produits de la Comptabilité Nationale
<b>NACE</b> Communauté	Nomenclature statistique des Activités Economiques dans la Européenne
<b>NAEM</b>	Nomenclature des Branches d’activité Economiques Malgache
<b>NAMAD</b>	Nomenclature d’Activités de Madagascar
<b>NCA</b>	Non classé Ailleurs
<b>NDB</b>	Nomenclatures Douanières de Bruxelles
<b>NOPAMA</b>	Nomenclature des Produits et des activités de Madagascar
<b>NOPMAD</b>	Nomenclature de Produits de Madagascar
<b>NOMAC</b>	Nomenclature Malagasy des Activités
<b>NOMAP</b>	Nomenclature Malagasy des Produits
<b>SCN</b>	Système de Comptabilité nationale
<b>SCNM</b>	Système de Nomenclatures de la Comptabilité Nationale Malgache
<b>SH</b>	Système Harmonisé

## ***I. Historique***

Les nomenclatures Malagasy évoluent avec les nomenclatures des Nations Unies qui changent dans le temps en fonction de plusieurs paramètres dont entre autres les besoins de l'analyse dont la comparaison internationale, le changement qui apparaît au sein de l'économie mondiale. Les nomenclatures ont été élaborées principalement en vue de faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. En effet, différentes nomenclatures ont été élaborées depuis 1968 jusqu'à cette nomenclature 2012. On peut citer les nomenclatures de 1968, de 1984, de 1995, de 2000, la nomenclature de l'année 2007. et enfin la nomenclature 2012.

## ***II. Nomenclature 1984***

A L'occasion des travaux de confection des comptes nationaux lourds relatifs à l'année de base 1984, effectués au cours des années 1987 à 1991, un Système de Nomenclatures de la Comptabilité Nationale Malgache, compatible avec les normes internationales du SCN 68, avait été mis en place (SCNM84). Celui-ci comportait notamment :

- Une Nomenclature des Branches d'activité Economiques Malgache (NAEM 84) compatible avec la nomenclature internationale CITI, révision 1 de 1968, ainsi qu'une nomenclature des sous branches d'activité adaptée aux Nomenclatures Douanières de Bruxelles (NDB), la CITIM 84.
- Une Classification Centrale des Produits de la Comptabilité Nationale Malgache de 1984 (CPCM 84), compatible avec la classification internationale CPC 68

## ***III. Nomenclature 1993***

La Nomenclature 1993 a conjointement développé un ensemble de Nomenclature de la Comptabilité Nationale Malagasy, compatible avec les normes internationales du système de Comptabilité Nationale 1993 (SCN93), ainsi que le passage des anciennes nomenclatures aux nouvelles.

Les Nomenclatures qui ont fait l'objet d'une adaptation au contexte Malagasy sont les suivantes :

- 1) Nomenclatures des secteurs et sous-secteurs Institutionnels,
- 2) Nomenclatures des Branches et sous-branches d'activités Economiques,
- 3) Nomenclatures des Produits.

Tandis que les nomenclatures des opérations, des actifs et celles relatives aux fonctions des secteurs institutionnels ont été reprises sans adaptation ni modification.

## ***IV. Nomenclature 2000***

La nomenclature des branches d'activités (CITIM 2000) est pour l'essentiel calquée sur la CITI Rev3 jusqu'au niveau 4. Quelques adaptations ont été effectuées pour refléter la situation spécifique de Madagascar (à partir du Niveau 5). La nomenclature des produits n'a pas été changée.

## ***V. Nomenclature 2007***

La nouvelle nomenclature Malagasy « Nomenclature des Produits et Activités de Madagascar » (NOPAMA) a pris pour base la nomenclature élaborée par AFRISTAT. Avec l'apparition du nouveau SCN1993, les Nations Unies ont mis à la disposition des pays membres une nomenclature révisée des produits et activités (CITI rev3). Les Etats membres d'AFRISTAT ont saisi cette opportunité pour confectionner et harmoniser leurs nomenclatures d'Activités et de Produits répondant à la réalité et aux besoins de l'économie africaine.

Bien que ne faisant pas partie d'AFRISTAT, l'INSTAT, dépositaire des nomenclatures à Madagascar, a saisi toutes ces opportunités pour réviser ses nomenclatures en s'inspirant de ces nomenclatures harmonisées africaines et en l'adaptant au mieux pour refléter les réalités et les besoins des activités économiques Malagasy.

### **A. Introduction**

*Pourquoi choisir la Nomenclature d'AFRISTAT pour l'élaboration des Nomenclatures malgaches ?*

Le nouveau SCN1993, les Nations Unies, parallèlement est toujours accompagnées nouvelles nomenclatures des produits et des activités (CITI rev3).

Les Etats membres d'AFRISTAT ont choisi cette opportunité pour confectionner et harmoniser leurs nomenclatures d'Activités et de Produits répondant à la réalité et aux besoins de l'économie africaine.

Cette harmonisation a concerné aussi d'autres domaines de la statistique : nomenclature douanière, indices de prix à la consommation etc.

L'acquisition de ces nomenclatures harmonisées permettra à l'amélioration de la comparabilité des informations statistiques produites dans ces pays.

### **B. Caractéristiques des nomenclatures Malagasy**

La nomenclature de produits est structurée comme la nomenclature d'activités, c'est-à-dire que les produits (biens ou services) sont regroupés selon l'activité d'origine.

La spécificité de cette nomenclature des activités et des produits et pour un souci de meilleure représentation de la réalité économique Malagasy, la création de sous-classes a été faite pour spécifier les sous-activités présentes à Madagascar. Cette sous classe se positionne au 5<sup>ème</sup> niveaux de la nomenclature.

Elle reprend donc les cinq niveaux (sections, divisions, groupes, classes et catégorie) de la nomenclature d'AFRISTAT et en plus un niveau de sous-classe a été ajouté. Cependant le nombre du niveau supplémentaire de détail appelé « *catégorie* » est passé de 573 à 684 catégories pour mieux montrer les spécificités malgaches.

### **C. Principes d'élaboration**

Tous les principes de l'élaboration des nomenclatures d'AFRISTAT ont été retenus pour l'élaboration des nomenclatures malagasy.

L'insertion du dernier chiffre 9 a été introduite dans les catégories pour faire apparaître la rubrique « *autre* ». Le tableau ci-dessous montre la comparaison entre CITI, NAEMA et NOPAMA.

## Nombre de positions dans les nomenclatures CITI, NAEMA et NOPAMA

Niveaux	CITI	NAEMA	NOPAMA
Sections	17	17	17
Divisions	60	60	60
Groupes	161	149	149
Classes	292	262	279

### VI. Nomenclature 2012

La Nomenclature Malgaches des Produits (NOMAP) est le fruit des travaux du « Comité Nomenclature » composé par des représentants de Ministères et de quelques Entités techniques. Le comité a été mis en place à la fin de l'année 2011. Les travaux ont été finalisés lors de l'atelier d'Antsirabe avant la présentation officielle à Antananarivo en novembre 2012. La NOMAP a pris pour base la dernière version des nomenclatures des activités, la CPC.2 des Nations Unies. Cette nouvelle nomenclature a fait l'objet d'une large concertation entre les services statistiques ministériels, les administrations et des représentants de l'ensemble des fédérations professionnelles. Notons que tous les pays membres des Nations Unies adoptent ces nomenclatures et les adaptent chacun à leur pays.

#### A. La deuxième révision de la Classification Centrale des Produits (CPC2)

L'Organisation des Nations Unies a reconnu l'importance des comparaisons internationales des données statistiques entre pays. Cette perception se trouve encore confirmer et accentuer dans le contexte de la mondialisation actuelle. Depuis 1945, l'ONU a investi dans l'harmonisation des statistiques au niveau mondial. Plusieurs normes en la matière ont été élaborées, publiées et adoptées par les pays dont la Classification Centrale des Produits ou CPC. Cette nomenclature a connu plusieurs évolutions depuis sa première publication et la version actuellement en vigueur est la CPC2.

La nouvelle version CPC2, qui remplace la version CPC 1.1, a été élaborée en vue de mieux répondre aux besoins de l'analyse dont la comparaison internationale et aux changements et mutations qui se font au sein de l'économie mondiale pendant les vingt dernières années particulièrement dans la technologie ainsi que l'organisation économique et sociale des entreprises. La CPC2 a été publiée par les Nations Unies en 2008.

#### B. Caractéristiques générales des nomenclatures MALAGASY

La Nomenclature Malgache des Produits (NOMAP) est inspirée de la CPC rev 2 des Nations Unies. C'est une nomenclature exhaustive des produits, couvrant les **biens** et les **services**. Elle comporte 5 niveaux à savoir : sections, divisions, groupes, classes et sous-classes. La classification jusqu'au niveau 4 de la CPC2 a été maintenue dans la NOMAP. Ainsi, elle définit un cadre pour la comparaison internationale de divers types de statistiques portant sur les biens, les services et les actifs. La spécificité des produits à Madagascar apparaît dans la position 5 ou « sous-classe ». Dans la classification, d'une manière générale les codes qui se terminent par 9 désignent les « autres » produits.

La nomenclature des produits vise à classer les **biens** ou **services** issus des activités économiques ou dégradés lors de leurs utilisations. Les **biens** sont des objets physiques pour

lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre au moyen de transactions sur des marchés. Ils sont demandés parce qu'ils peuvent être utilisés pour satisfaire les besoins ou les désirs des ménages ou de la collectivité, ou encore pour produire d'autres biens ou services. Tandis qu'une activité de **service** se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle. A la différence d'une activité industrielle, elle ne peut pas être décrite par les seules caractéristiques d'un bien tangible acquis par le client. Compris dans leur sens le plus large, les services recouvrent un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien, l'éducation, la santé et l'action sociale.

### **Comparaison entre CPC. Rev 2, et NOMAP**

<b>Niveaux</b>	<b>CPC</b>	<b>NOMAP</b>
Sections	10	10
Divisions	71	71
Groupes	320	323
Classes	1270	1270
Sous-classes		2756



## Table des matières

SECTION 0. PRODUITS DE L'AGRICULTURE, DE LA SYLVICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE.....	18
DIVISION 01. PRODUITS D'AGRICULTURE, HORTICULTURE ET JARDIN MARAICHER.....	18
Groupe 011. Céréales.....	18
Groupe 012. Légumes .....	19
Groupe 013. Fruits et noix .....	20
Groupe 014. Fruits oléagineux et huileux.....	22
Groupe 015. Racines et tubercules à amidon ou inuline comestibles.....	23
Groupe 016. Stimulant, épice et plantes aromatiques.....	23
Groupe 017. Légumes à cosse, secs.....	24
Groupe 018. Plantes à sucre .....	24
Groupe 019. Plantes fourragères, Fleurs coupées et boutons de fleurs ; semences florales, tabac brut.....	24
DIVISION 02. PRODUCTION DE L'ELEVAGE (ANIMAUX VIVANTS ET PRODUITS DE L'ELEVAGE).....	25
Groupe 021. Animaux vivants.....	25
Groupe 022. Produits laitiers bruts.....	26
Groupe 023. Oeufs de poules ou autres oiseaux en coquille, frais .....	27
Groupe 024. Matières reproductrices d'animaux.....	27
Groupe 029. Autres produits des animaux.....	27
DIVISION 03. SYLVICULTURE ET PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE .....	28
Groupe 031. Arbres forestiers .....	28
Groupe 032. Produits de l'exploitation forestière .....	28
DIVISION 04. POISSONS ET AUTRES PRODUITS DE LA PECHE.....	29
Groupe 041. Poissons, vivants, frais ou congelés .....	29

Groupe 042. Crustacés, Huîtres, autres mollusques, et invertébrées vivantes, fraîches ou réfrigérées .....	30
Groupe 049. Autres plantes et animaux aquatiques et leurs produits n.c.a. ....	31
SECTION 1. MINERAIS ET MINERAUX; ELECTRICITE, GAZ ET EAU.....	32
DIVISION 11.CHARBON ET LIGNITE; TOURBE.....	32
Groupe 110. Charbon et lignite; tourbe .....	32
DIVISION 12. PETROLE BRUT ET GAZ NATUREL .....	33
Groupe 120. Pétrole brut et gaz naturel.....	33
DIVISION 13. MINERAIS D'URANIUM ET DE THORIUM.....	33
Groupe 130. Minerais d'uranium et de thorium .....	33
DIVISION 14. MINERAIS METALLIQUES.....	33
Groupe 141. Minerais métalliques ferreux autre que pyrite du fer .....	33
Groupe 142. Minerais métallique non ferreux autre qu'uranium ou thorium.....	33
DIVISION 15. PIERRE, SABLE ET ARGILE .....	34
Groupe 151. Pierre ornementale ou pierre de construction.....	34
Groupe 152. Calcaire industriel et gypse .....	34
Groupe 153. Granulats, roches concassées ; cailloux et graviers.....	34
Groupe 154. Argile .....	35
DIVISION 16. AUTRES MINERAUX .....	35
Groupe 161. Minéraux chimiques et engrais minéraux .....	35
Groupe 162. Sel et chlorure.....	35
Groupe 163. Pierres précieuses et semi-précieuses (à l'exclusion des diamants industriels), brutes ou dégrossies ; diamants industriels, bruts ou dégrossis ; pierre ponce ; émeri ; corindon et grenat naturels et autres abrasifs naturels .....	35
DIVISION 17. ELECTRICITE, GAZ DE VILLE, VAPEUR ET EAU CHAUDE .....	36
Groupe 171. Electricité .....	36
Groupe 172. Gaz .....	36

Groupe 173. Vapeur et eau chaude.....	36
Groupe 174. Glace et neige .....	36
DIVISION 18. EAU NATURELLE ET, EAU POTABLE .....	36
Groupe 180. Eau naturelle et, eau potable .....	36
SECTION 2. PRODUITS ALIMENTAIRES, BOISSONS ET TABAC; TISSUS, VETEMENT ET PRODUITS EN CUIR.....	37
DIVISION 21. VIANDE, POISSON, FRUIT, LEGUMES, HUILES ET GRAISSES .....	37
Groupe 211. Viande et produits à base de viande.....	37
Groupe 212. Autres préparations et conserves à base de crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques .....	39
Groupe 213. Préparation et conservation des légumes, et des pommes de terre .....	41
Groupe 214. Conserves et préparations à base de fruits et des noix.....	42
Groupe 215. Graisses et huiles animales.....	43
Groupe 216. Linters de coton .....	44
Groupe 217. Tourteaux et autres résidus solides de graisses et d'huiles végétales, farines et poudres de graines ou de fruits oléagineux, à l'exclusion de la moutarde .....	44
DIVISION 22. PRODUITS LAITIERS ET PRODUITS DE L'OEUF .....	45
Groupe 221. Lait liquide et crème traité.....	45
Groupe 222. Autres produits laitiers .....	45
Groupe 223. Oeufs, en conserve, et jaunes d'œufs, frais et en conserve ; œufs cuits, en coquille ; ovalbumine.....	46
DIVISION 23. PRODUITS DE LA MINOTERIE DES GRAINS, AMIDONS ET FECULES ; AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES .....	46
Groupe 231. Produits de la minoterie des grains .....	46
Groupe 232. Amidons et produits de l'amidon; sucres et sirops du sucre n.c.a. ....	47
Groupe 233. Préparations utilisées pour l'alimentation des animaux .....	47
Groupe 234. Produits de la boulangerie .....	47
Groupe 235. Sucre .....	47
Groupe 236. Cacao, chocolat et confiserie du sucre .....	48

Groupe 237. Macaronis, nouilles et autres produits similaires à base de farine .....	48
Groupe 239. Produits alimentaires n.c.a .....	48
DIVISION 24. BOISSONS .....	50
Groupe 241. Alcool éthylique; spirits, liqueurs et autres boissons .....	50
Groupe 242. Vins.....	50
Groupe 243. Alcool de malt .....	50
Groupe 244. Boissons non alcoolisées.....	50
DIVISION 25. PRODUITS DU TABAC.....	51
Groupe 250. Produits du tabac.....	51
DIVISION 26. FILS, MEME A COUDRE ; TISSUS ET SURFACES, TEXTILES TOUFFE TEES .....	51
Groupe 261. Fibres textiles naturelles préparées pour la filature.....	51
Groupe 262. Fibres textiles synthétiques ou artificielles discontinues, transformées pour la filature.....	51
Groupe 263. Fils, même à coudre, de fibres textiles naturelles .....	52
Groupe 264. Fils, même à coudre, de filaments ou de fibres discontinues, synthétiques ou artificielles .....	52
Groupe 265. Tissus (à l'exclusion des tissus spéciaux) de fibres naturelles autres que de coton .....	53
Groupe 266. Tissus de coton (à l'exclusion des tissus spéciaux) .....	53
Groupe 267. Tissus (à l'exclusion des tissus spéciaux) de filaments ou de fibres discontinues synthétiques ou artificiels.....	53
Groupe 268. Tissus spéciaux.....	54
DIVISION 27. ARTICLES TEXTILES AUTRE QUE VETEMENTS .....	55
Groupe 271. Articles textiles confectionnés .....	55
Groupe 272. Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles.....	55
Groupe 273. Ficelles, cordes, cordages et câbles, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes .....	56
Groupe 279. Textiles n.c.a .....	56
DIVISION 28. ETOFFES DE BONNETERIE; ARTICLES D'HABILLEMENT .....	57

Groupe 281. Etoffes de bonneterie .....	57
Groupe 282. Articles d'habillement, autres qu'en pelleteries.....	57
Groupe 283. Pelleteries tannées ou apprêtées et pelleteries factices; articles en ces matières (à l'exclusion des coiffures) .....	59
DIVISION 29. CUIR ET PRODUITS EN CUIR, CHAUSSURES .....	59
Groupe 291. Cuirs naturels tannés ou apprêtés; cuir reconstitué .....	59
Groupe 292. Bagages, sacs à main et articles similaires; articles de sellerie ou de bourrellerie; autres ouvrages en cuir.....	59
Groupe 293. Chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, ou à dessus en cuir naturel ou en matières textiles, autres que les chaussures de sport, les chaussures comportant à l'avant une coquille de protection en métal et les chaussures spéciales diverses .....	60
Groupe 294. Chaussures de sport, à l'exclusion des chaussures de patinage.....	60
Groupe 295. Autres chaussures, à l'exclusion des chaussures en amiante, des chaussures orthopédiques et des chaussures de patinage .....	61
Groupe 296. Parties de chaussures en cuir ; semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires ; guêtres, jambières et articles similaires, et leurs parties .....	61
SECTION 3. AUTRES BIENS TRANSPORTABLES, A L' EXCLUSION DES OUVRAGES EN METAUX, DES MACHINES ET DES MATERIELS .....	61
DIVISION 31. OUVRAGES EN BOIS, EN LIEGE, OUVRAGES DE VANNERIE ET DE SPARTERIE .....	61
Groupe 311. Bois.....	61
Groupe 312. Bois profilés.....	61
Groupe 313. Bois bruts, peints, teints ou traités à la créosote ou avec d'autres produits de conservation ; traverses de chemins de fer en bois, imprégnées .....	62
Groupe 314. Planches et panneaux .....	62
Groupe 315. Feuilles de placage, feuilles pour contreplaqués; bois densifiés.....	62
Groupe 316. Élément de menuiserie .....	62
Groupe 317. Emballage en bois .....	62
Groupe 319. Autres produits en bois et articles de vannerie et sparterie .....	63
DIVISION 32. PATES A PAPIER ; PRODUITS EN PAPIER; IMPRIME ET ARTICLES APPARENTES .....	63
Groupe 321. Pâte à papier, papier et carton .....	63
Groupe 322. Livres, brochures et prospectus (à l'exclusion des imprimés publicitaires), cartes géographiques; musique manuscrite ou imprimée .....	65
Groupe 323. Journaux et publication .....	66

Groupe 324. Journaux et publication .....	66
Groupe 325. Timbres, chèques, billets de banque, titres d'actions ou d'obligations, cartes postales, cartes de vœux, imprimés publicitaires, gravures et autres imprimés.....	66
Groupe 326. Registre .....	67
Groupe 327. Caractères composés .....	67
DIVISION 33. PRODUITS DE LA COKEFACTION; PRODUITS PETROLIERS RAFFINES; COMBUSTIBLES NUCLEAIRES .....	67
Groupe 331. Coke .....	67
Groupe 332. Goudron .....	67
Groupe 333. Huiles brutes de pétrole de type lourdes, moyen, léger ou de minéraux de type schiste bitumineux, grès bitumineux .....	67
Groupe 334. Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux, à l'exclusion du gaz naturel .....	68
Groupe 335. Vaseline ; paraffine ; cires de pétrole et autres.....	68
Groupe 336. Éléments, isotopes et composés radioactifs ; alliages, dispersions, produits céramiques et mélanges contenant ces éléments, isotopes ou composés .....	68
Groupe 337. Éléments combustibles, non irradiés, pour réacteurs nucléaires .....	68
DIVISION 34. PRODUITS CHIMIQUES DE BASE.....	69
Groupe 341. Produits chimiques organiques de base .....	69
Groupe 342. Produits chimiques inorganiques de base n.c.a .....	70
Groupe 343. Extraits tannants d'origine végétale ; tannins et leurs dérivés ; matières colorantes n.c.a .....	71
Groupe 344. Matières minérales .....	71
Groupe 345. Produits chimiques de base divers .....	71
Groupe 346. Engrais et pesticides .....	72
Groupe 347. Matières plastiques sous formes primaires.....	73
Groupe 348. Caoutchouc régénéré sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes .....	73
DIVISION 35. AUTRES PRODUITS CHIMIQUES; FIBRES SYNTHETIQUES OU ARTIFICIELLES.....	74
Groupe 351. Peintures et vernis et produits apparentés; les peinture artistique; encre .....	74
Groupe 352. Produits pharmaceutiques.....	74

Groupe 353. Savons, produits de nettoyage, parfums et préparations pour la toilette .....	75
Groupe 354. Produits chimiques n.c.a.....	75
Groupe 355. Fibres synthétiques ou artificielles .....	76
DIVISION 36. OUVRAGES EN CAOUTCHOUC ET EN MATIERES PLASTIQUES .....	77
Groupe 361. Pneumatiques et chambres à air .....	77
Groupe 362. Autres produits en caoutchouc.....	77
Groupe 363. Fabrications semi plastiques.....	77
Groupe 364. Emballages en matières plastiques.....	78
Groupe 369. Autres produits des plastiques .....	78
DIVISION 37. VERRE ET OUVRAGES EN VERRE ET AUTRES PRODUITS NON METALLIQUES N.C.A .....	79
Groupe 371. Verres et ouvrages en verre.....	79
Groupe 372. Produits céramiques autres que pour la construction .....	80
Groupe 373. Produits réfractaires et matériaux de construction en argile non réfractaires.....	80
Groupe 374. Ciment, chaux et plâtre.....	81
Groupe 375. Ouvrages en béton, en ciment et en plâtre .....	81
Groupe 376. Pierres de taille ou de construction travaillées et ouvrages en ces pierres .....	81
Groupe 379. Autres produits minéraux non métalliques n.c.a .....	82
DIVISION 38. VERRE ET OUVRAGES EN VERRE ET AUTRES PRODUITS NON METALLIQUES N.C.A .....	82
Groupe 381. Meubles .....	82
Groupe 382. Bijouterie et articles similaires et leurs parties .....	83
Groupe 383. Instruments de musique .....	83
Groupe 384. Articles de sport.....	84
Groupe 385. Jeux et jouets .....	84
Groupe 386. Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines .....	85

Groupe 387. Constructions préfabriquées .....	85
Groupe 389. Autres articles fabriqués n.c.a .....	85
DIVISION 39. DECHETS ET DEBRIS .....	87
Groupe 391. Déchets provenant de l'industrie alimentaire et du tabac .....	87
Groupe 392. Déchets et débris non métalliques .....	88
Groupe 393. Déchets et débris métalliques .....	88
Groupe 399. Autres déchets et débris .....	89
SECTION 4. OUVRAGES EN METAUX, MACHINES ET MATERIEL .....	90
DIVISION 41. METAUX DE BASE .....	90
Groupe 411. Fer, fonte et acier de première transformation .....	90
Groupe 412. Produits en fer, en fonte et en acier, laminés, filés et pliés .....	90
Groupe 413. Métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux.....	93
Groupe 414. Cuivre, nickel, aluminium, Plomb, zinc et étain.....	93
Groupe 415. Demi-produits en cuivre, nickel, aluminium, plomb, zinc et étain et leurs alliages .....	94
Groupe 416. Autres métaux non ferreux et ouvrages en ces métaux (y compris les déchets et débris); cermets et ouvrages en cermet; cendres et résidus (autres que ceux de la fabrication du fer ou de l'acier), contenant du métal ou des composés métalliques .....	95
DIVISION 42. OUVRAGES EN METAUX, A L'EXCLUSION DES MACHINES ET DU MATERIEL .....	96
Groupe 421. Eléments de construction en métal et leurs parties.....	96
Groupe 422. Cuves, réservoirs et récipients en fonte, fer, acier ou aluminium.....	96
Groupe 423. Générateurs de vapeur (à l'exclusion des chaudières de chauffage central) et leurs parties) .....	97
Groupe 429. Autres ouvrages en métaux.....	97
DIVISION 43. MACHINES ET APPAREILS A USAGE GENERAL.....	100
Groupe 431. Moteurs et de turbines et leurs parties.....	100
Groupe 432. Pompes compresseurs, moteurs hydrauliques et pneumatiques rotatifs, et valves, et leurs parties .....	101
Groupe 433. Paliers, d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission .....	102



Groupe 434. Fours et brûleurs et leurs parties.....	102
Groupe 435. Matériel de lavage et de manutention .....	102
Groupe 439. Autres machines et appareils d'usage général .....	103
DIVISION 44. MACHINES ET APPAREILS A USAGES SPECIFIQUES .....	104
Groupe 441. Machines agricoles et sylvicoles et leurs parties .....	104
Groupe 442. Machines outils et parties et accessoires .....	105
Groupe 443. Machines pour la métallurgie et parties et accessoires .....	107
Groupe 444. Machines pour les industries extractives et l'industrie du bâtiment et leurs parties .....	107
Groupe 445. Machines et appareils pour les industries alimentaires, des boissons et du tabac, et leurs parties .....	108
Groupe 446. Machines pour les industries des textiles, de l'habillement et du cuir, et leurs parties .....	108
Groupe 447. Armes et de munitions et leurs parties .....	109
Groupe 448. Appareils ménagers et leurs parties .....	109
Groupe 449. Autres machines d'usage spécifique et leurs parties .....	110
DIVISION 45. MACHINES ET MATERIEL DE BUREAU ET MACHINE COMPTABLE, (A L'EXCEPTION DES ORDINATEURS ET DU MATERIEL PERIPHERIQUE) .....	112
Groupe 451. Machines et matériel de bureau, leurs parties et accessoires .....	112
Groupe 452. Machines informatiques et leurs parties et accessoires .....	112
DIVISION 46. APPAREILS ET MACHINES ELECTRIQUES .....	113
Groupe 461. Moteurs électriques, générateurs et transformateurs.....	113
Groupe 462. Matériel électrique de distribution et de commandes et leurs parties.....	114
Groupe 463. Fil étanche et câble; câbles fibres optiques.....	114
Groupe 464. Batteries primaires et d'accumulateurs et leurs parties .....	115
Groupe 465. Appareils électriques d'éclairage.....	115
Groupe 469. Autres appareils d'éclairage électriques n.c.a .....	115
DIVISION 47. MATERIEL ET APPAREILS DE RADIO, DE TELEVISION ET DE TELECOMMUNICATIONS .....	116

Groupe 471. Valves et tubes électroniques; éléments électroniques et leurs parties.....	116
Groupe 472. Appareils émetteurs de radio ou de télévision et appareils pour la téléphonie et la télégraphie par fil, leurs parties et accessoires .....	117
Groupe 473. Appareils récepteurs de radio et de télévision; appareils d'enregistrement et de reproduction du son et des images; microphones, haut-parleurs; amplificateurs, etc., appareils récepteurs pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie.....	118
Groupe 474. Parties des appareils rangés dans les classes 4721 à 4733 et 4822 .....	118
Groupe 475. Autres moyens de l'enregistrement, et de stockage .....	118
Groupe 476. Enregistrements audio, films et autres contenus vidéo sur disque .....	119
Groupe 478. Logiciels prêts à l'emploi (non personnalisés) .....	119
Groupe 479. Cartes à piste magnétique et cartes intelligentes .....	120
DIVISION 48. INSTRUMENTS ET APPAREILS MEDICAUX ET DENTAIRE; INSTRUMENTS D'OPTIQUE ET DE MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE;MONTRES, D'HORLOGES.....	120
Groupe 481. Matériel médical et chirurgical et appareils orthopédiques .....	120
Groupe 482. Matériel pour la mesure, la vérification, la navigation et le contrôle, la météorologie et géophysique .....	121
Groupe 483. Instruments optiques et matériel photographique, et parties et accessoires .....	122
Groupe 484. Montres et horloges .....	123
DIVISION 49. MATERIEL DU TRANSPORT .....	124
Groupe 491. Véhicules automobile, autocaravanes et semi-remorque; pièces et accessoires n.c.a .....	124
Groupe 492. Carrosseries automobiles; remorques et semi-remorques de type caravane .....	124
Groupe 493. Bateaux .....	125
Groupe 494. Bateaux de plaisance et de sport.....	125
Groupe 495. Matériel ferroviaire roulant.....	125
Groupe 496. Aéronautique et spatiale et de matériel connexe .....	126
Groupe 499. Autres matériels de transport, n.c.a .....	126
SECTION 5. TRAVAUX ET OUVRAGES DE CONSTRUCTION; BIENS FONCIERS .....	127
DIVISION 53. TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET D'OUVRAGES DE GENIE CIVIL .....	127
Groupe 531. Travaux de construction des bâtiments.....	127

Groupe 532. Travaux de construction d'ouvrages de génie civil .....	127
DIVISION 54. TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE BATIMENTS ET OUVRAGES ET RELATIFS AU GENIE CIVIL .....	128
Groupe 541. Travaux de construction et d'entretien de bâtiments.....	128
Groupe 542. Travaux de construction et d'entretien des travaux publics .....	129
Groupe 543. Travaux de préparation de sites et chantiers de construction .....	130
Groupe 544. Travaux de montage .....	131
Groupe 545. Travaux d'entreprises de construction spécialisées. ....	131
Groupe 546. Travaux de pose d'installations.....	131
Groupe 547. Travaux d'achèvement et de finition des bâtiments .....	132
SECTION 6. SERVICES DE COMMERCE; REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES,SERVICES DE TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE; SERVICES D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION; SERVICE DEDISTRIBUTION DE L'ELECTRICITE ET DE GAZ .....	132
DIVISION 61. VENTE EN GROS, PAR DES INTERMEDIAIRES DU COMMERCE DE GROS, ET VENTE EN GROS.....	132
Groupe 611. Ventes en gros, à l'exclusion des services des intermédiaires du commerce en gros .....	132
Groupe 612. Vente en gros.....	137
Groupe 613. Vente en gros.....	139
DIVISION 62. VENTE EN DETAILS.....	139
Groupe 621. Ventes au détail en magasins non spécialisés .....	139
Groupe 622. Ventes au détail en magasins spécialisés .....	142
Groupe 623. Ventes au détail sur éventaires et marchés.....	145
Groupe 624. Autres ventes au détail hors magasin.....	148
DIVISION 63. SERVICES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION .....	151
Groupe 631. Service d'hébergement.....	151
Groupe 632. Autre hébergement hôtelier ou unité d'habitation.....	152
Groupe 633. Services de restauration .....	152
Groupe 634. Services .....	152

DIVISION 64. SERVICE DE TRANSPORT DE VOYAGEURS .....	152
Groupe 641. Service de transport local de voyageurs et visite des lieux et des sites pittoresques .....	152
Groupe 642. Service de transport terrestre à longue distance .....	153
DIVISION 65. TRANSPORT DE MARCHANDISES.....	154
Groupe 651. Transport de marchandise terrestre.....	154
Groupe 652. Transport maritime et côtier de marchandise.....	155
Groupe 653. Transport aérien marchandise et transport spatial de marchandise .....	155
DIVISION 66. SERVICE DE LOCATION AVEC DES OPERATEURS .....	155
Groupe 660. Service de location avec des opérateurs .....	155
DIVISION 67. SERVICES AUXILIAIRES DE TRANSPORTS .....	156
Groupe 671. Service de manutention.....	156
Groupe 672. Services d'entreposage et de stockage.....	156
Groupe 673. Services auxiliaires des transports ferroviaires .....	156
Groupe 674. Services auxiliaires des transports routiers .....	156
Groupe 675. Services des installations portuaires.....	157
Groupe 676. Services auxiliaires des transports aériens .....	157
Groupe 679. Autres services auxiliaires des transports.....	157
DIVISION 68. SERVICES DE POSTE ET DE COURRIER .....	158
Groupe 681. Services de poste et de courrier .....	158
DIVISION 69. ELECTRICITE, GAZ ET DISTRIBUTION DE L'EAU (POUR COMPTE PROPRE) .....	158
Groupe 691. Electricité, gaz (sur compte propre) .....	158
Groupe 692. Distribution de l'eau (pour compte propre) .....	158
SECTION 7. SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE ET SERVICES ANNEXES .....	159
DIVISION 71. SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE ET SERVICES ANNEXES.....	159

Groupe 711. Services d'intermédiation financière, à l'exclusion de services des banques d'affaires, d'assurance et des fonds de pension.....	159
Groupe 712. Services financiers.....	160
Groupe 713. Service d'assurance.....	160
Groupe 714. Service de réassurance .....	161
Groupe 715. Services auxiliaires de l'intermédiation financière autres que ceux concernant assurances et pensions .....	161
Groupe 716. Auxiliaire des services d'assurance et de pensions .....	162
Groupe 717. Services des sociétés holding.....	162
DIVISION 72. SERVICE IMMOBILIER .....	162
Groupe 721. Service immobiliers et exploitation de biens immobiliers propres ou loués .....	162
Groupe 722. Service de transaction immobilière pour compte de tiers .....	163
DIVISION 73. SERVICES DE LOCATION, SIMPLE OU EN CREDIT-BAIL, SANS OPERATEUR .....	163
Groupe 731. Services de location, simple ou en crédit-bail, de machines et de matériel, sans opérateur .....	163
Groupe 732. Services de location, simple ou en crédit-bail, d'autres biens personnels et domestiques.....	164
Groupe 733. Services de concession de licences pour l'utilisation d'actifs incorporels non financiers.....	164
SECTION 8. SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES .....	165
DIVISION 81. SERVICE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT .....	165
Groupe 811. Recherche et développement en sciences naturelles .....	165
Groupe 812. Services de recherche et développement en sciences sociales .....	166
Groupe 813. Service de Recherche et développement interdisciplinaire expérimentaux.....	166
Groupe 814. Projets originaux de recherche et développement .....	166
DIVISION 82. SERVICES JURIDIQUES ET SERVICES COMPTABLES.....	166
Groupe 821. Services juridiques .....	166
Groupe 822. Services d'audit financier; vérification comptable; et tenue de livres de comptes.....	167
Groupe 823. Services de conseil fiscal aux entreprises et planification fiscale aux particuliers .....	167

Groupe 824. Services d'insolvabilité.....	167
DIVISION 83. AUTRES SERVICES PROFESSIONNELS, ET TECHNIQUES DES AFFAIRES.....	167
Groupe 831. Services des sièges sociaux ; services de conseil en gestion .....	167
Groupe 832. Services d'architecture, d'aménagement urbain et d'architecture.....	168
Groupe 833. Services de conseil en ingénierie .....	169
Groupe 834. Service scientifiques et autres conseil technique .....	169
Groupe 835. Services vétérinaires .....	170
Groupe 836. Services fournis par les agences publicitaires.....	170
Groupe 837. Service d'études.....	170
Groupe 838. Services de développement et de tirage photographique .....	170
Groupe 839. Autres services spécialisés, techniques et commerciaux n.c.a.....	171
DIVISION 84. SERVICE TELECOMMUNICATIONS, RADIODIFFUSION ET ABONNEMENT DE L'INFORMATION .....	171
Groupe 841. Téléphonie et autres services des télécommunications.....	171
Groupe 842. Services de télécommunications par l'internet .....	172
Groupe 843. Services de mise à disposition de l'information en ligne.....	172
Groupe 844. Service d'agence de presse en ligne .....	173
Groupe 845. Service des bibliothèques et service des archives .....	173
Groupe 846. Radiodiffusion, programmation et services de la distribution du program .....	173
DIVISION 85. SERVICES D'APPUI OPERATIONNEL .....	174
Groupe 851. Services d'agences de placement et fourniture de personnel intérimaire .....	174
Groupe 852. Services d'enquêtes par détective privé.....	174
Groupe 853. Services de nettoyage .....	175
Groupe 854. Service de conditionnement.....	175
Groupe 855. Services de réservation de transport, organisateurs du tourisme et services similaires .....	175

Groupe 859. Services des agences de recouvrement et des sociétés d'information financière sur la clientèle .....	176
DIVISION 86. SERVICE DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE, CHASSE, FORET, PECHE ET MINES .....	176
Groupe 861. Services de soutien à la production .....	176
Groupe 862. Services annexes à l'exploitation minière.....	177
Groupe 863. Services du soutien à l'électricité, gaz et distribution de l'eau.....	177
DIVISION 87. SERVICES D'ENTRETIEN, REPARATION ET INSTALLATION (SAUF CONSTRUCTION) .....	177
Groupe 871. Services d'entretien, de réparation d'ouvrage en métaux, matériel et équipement.....	177
Groupe 872. Services d'entretien et de réparation d'autres biens n.c.a.....	178
Groupe 873. Services d'installation des produits autre que construction .....	178
DIVISION 88. SERVICES DE PRODUCTION MANUFACTURIERE UTILISANT DES FACTEURS PHYSIQUES DE PRODUCTION APPARTENANT A DES TIERS .....	179
Groupe 881. Services de fabrication de produits agricoles, élevages et pêches et d'autres produits alimentaires.....	179
Groupe 882. Services de fabrication de produits textiles; d'articles d'habillement, de vêtement; de cuir et de produits en cuir .....	180
Groupe 883. Services de fabrication du produit de bois et la fabrication du papier .....	181
Groupe 884. Services de fabrication de produits pétroliers, de produit chimique et de produit pharmaceutique .....	181
Groupe 885. Services de fabrication de produits en caoutchouc, de produits en plastique et autres produits minéraux non métallique.....	182
Groupe 886. Services de fabrication des produits de la sidérurgie et de la première transformation de l'acier, et autres métaux non ferreux.....	182
Groupe 887. Services de fabrication d'ouvrages en métaux; travail des métaux .....	182
Groupe 888. Services de fabrication de matériel du transport services industriels.....	184
Groupe 889. Autres services de fabrication des produits divers manufacturés n.c.a .....	185
DIVISION 89. AUTRES SERVICES DE FABRICATION; PUBLICATION, IMPRESSION ET SERVICES DE LA REPRODUCTION; SERVICES DE LA RECUPERATION DES MATIERES .....	185
Groupe 891. Service d'édition, impression et services de la reproduction .....	185
Groupe 892. Services de moulage, laminage, emboutissage, filage et des services de fabrication de produits en matière plastique.....	186
Groupe 893. Services de fonderie des métaux.....	186
Groupe 894. Services de récupération de déchets pour le compte de tires .....	187

SECTION 9. SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS .....	187
DIVISION 91. SERVICE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE; SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE .....	187
Groupe 911. Services administratifs du gouvernement .....	187
Groupe 912. Services fournis à l'ensemble de la collectivité .....	188
Groupe 913. Service de l'administration publique de la sécurité sociale obligatoire .....	189
DIVISION 92. SERVICES D'EDUCATION .....	189
Groupe 921. Enseignement pré primaire .....	189
Groupe 922. Enseignement primaire.....	189
Groupe 923. Enseignement secondaire.....	189
Groupe 924. Enseignement postsecondaire non supérieur .....	190
Groupe 925. Enseignement supérieur .....	190
Groupe 929. Autres services d'enseignement et de formation et de services d'enseignement professionnel.....	190
DIVISION 93. SERVICES SOCIAUX ET SANITAIRES.....	190
Groupe 931. Services de santé humaine .....	190
Groupe 932. Services d'hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes.....	191
Groupe 933. Autres services d'action sociale avec hébergement .....	191
Groupe 934. Services d'action sociale sans hébergement pour personnes âgées ou handicapées.....	192
Groupe 935. Autres services sociaux sans hébergement n.c.a.....	192
DIVISION 94. SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'ENLEVEMENT DES ORDURES, SERVICES DE VOIRIE ET AUTRES SERVICES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....	193
Groupe 941. Collecte et traitement des eaux usées ; boues d'épuration .....	193
Groupe 942. Déchets ; collecte des déchets.....	193
Groupe 943. Services des installations de transfert des déchets et récupération des matières .....	193
Groupe 944. Dépollution et autres services de gestion des déchets .....	194
Groupe 945. Services de nettoyage .....	194



Groupe 949. Service de protection.....	195
DIVISION 95. SERVICES DES ORGANISATIONS ASSOCIATIVES .....	195
Groupe 951. Services d'organisations associatives économiques, patronales et professionnelles.....	195
Groupe 952. Services fournis.....	195
Groupe 959. Services fournis par des organisations religieuses et politiques .....	195
DIVISION 96. SERVICE DE PRODUCTION DE FILMS CINEMATOGRAPHIQUES ET VIDEO, DE PROGRAMMES DE TELEVISION, D'ENREGISTREMENTS SONORES ET D'EDITION MUSICALE; SERVICES CREATIFS, ARTS ET SPECTACLES.....	196
Groupe 961. Service de production de films cinématographiques et vidéo, et de programmes de télévision .....	196
Groupe 962. Services d'artistes du spectacle vivant et services de soutien au spectacle vivant.....	197
Groupe 963. Création artistique .....	197
Groupe 964. Services des bibliothèques, archives, musées et autres services culturels .....	197
Groupe 965. Services liés au sport.....	197
Groupe 966. Autres services liés au sport .....	198
Groupe 969. Jeux de hasard et d'argent.....	198
DIVISION 97. AUTRES SERVICES DE PERSONNELS.....	198
Groupe 971. Services de blanchisserie teinturerie .....	198
Groupe 972. Services de coiffure et soins de beauté .....	198
Groupe 973. Service de pompes funèbres et services connexes .....	199
Groupe 979. Autres services divers .....	199
DIVISION 98. SERVICES DES MENAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS DE PERSONNEL DOMESTIQUE .....	199
Groupe 980. Service des ménages.....	199
DIVISION 99. SERVICES FOURNIS PAR LES ORGANISMES EXTRATERRITORIAUX .....	199
Groupe 990. Services fournis par les organismes extraterritoriaux .....	199

## Nomenclature Malagasy des produits (NOMAP 2012)

### SECTION 0. PRODUITS DE L'AGRICULTURE, DE LA SYLVICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

#### DIVISION 01. PRODUITS D'AGRICULTURE, HORTICULTURE ET JARDIN MARAICHER

##### Groupe 011. Céréales

Section	Division	Groupes	Classes	Sous-classes	Descriptions	Note explicative	Correspondance		
							SH 2007	SH 2012	NOMAC 2012
0					Produits de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture				
	01				Produits d'agriculture, horticulture et jardin maraîcher				
		011			Céréales				
			0111		Blé				
				01111	Graine de blé		1001.10*, .90*	1001.11*, .19*	0111
				01112	Semence de blés				
				01113	Autres blés,		1001.10*, .90*	1001.91*, .99*	0111
			0112		Maïs				
				01121	Graine de maïs		1005.10	1005.10	0111
				01122	Semence de maïs				
				01123	Autres maïs		1005.90	1005.90	0111
			0113		Riz				
				01131	Riz paddy		1006.10*	1006.20*, .30*, .40*	0112
				01132	Semence de riz paddy				

			01133	Autres riz paddy		1006.10*	1006.10*	0112
		0114		Sorgho				
			01141	Graine de sorgho		1007.00*	1007.10*	0111
			01142	Autre sorgho,		1007.00*	1007.90*	0111
		0115		Orge				
			01151	Graine d'orge		1003.00*	1003.10*	0111
			01152	Autre orge		1003.00*	1003.90*	0111
		0116		Seigle				
			01161	Graine de seigle		1002.00*	1002.10*	0111
			01162	Autre seigle		1002.00*	1002.90*	0111
		0117		Avoines				
			01171	Avoines, graine,		1004.00*	1004.10*	0111
			01172	Avoines, autre,		1004.00*	1004.90*	0111
		0118		Millet				
			01181	Millet, graine,		1008.20*	1008.21*	0111
			01182	Autre millet...		1008.20*	1008.29*	0111
		0119	01190	Autres céréales		1008.10, .30, .90	1008.10, .30, .40, .50, .60, .90	0111

### Groupe 012. Légumes

		012		Légumes				
			0121	Légumes à feuilles ou à tiges				
			01211	Asperges		0709.20	0709.20	0113
			01212	Choux		0704.20, .90	0704.20, .90	0113
			01213	Choux-fleurs et brocolis		0704.10	0704.10	0113
			01214	Laitues et Chicorées		705	0705.11, .19, .21, .29, 1212.94	0113
			01215	Épinards		0709.70	0709.70	0113
			01216	Artichauts		0709.90*	0709.91*	0113
			01219	Autres légumes à feuilles ou à tiges	Y compris semence	0709.90*	0709. 1212.92,	0113
		0122		Melons				

			01221	Pastèques		0807.11	0807.11	0113
			01229	Autres melons		0807.19	0807.19	0113
		0123		Légumes à fruits				
			01231	Piments et poivrons, verts (uniquement Capsicum)		0709.60	0709.60	0128
			01232	Concombres et cornichons		707	0707	
			01233	Aubergines		0709.30	0709.30	0113
			01234	Tomates		0702	0702	0113
			01235	Potirons, courge et gourdes		0709.90*	0709.93*	0113
			01239	Autres légumes à fruits n.c.a.		0709.90*	0709.99	0113
		0124		Légumes à cosse, verts	frais			
			01241	Fèves vertes		0708.20	0708.20	0111
			01242	Pois verts		0708.10	0708.10	0111
			01243	Haricot verts				0111
			01249	Autres légumes à cosse, verts		0708.90	0708.90	0111
		0125		Légumes à racine, à bulbe ou à tubercules				
			01251	Carottes et navets		0706.10	0706.10	0113
			01252	Ail		0703.20	0703.20	0113
			01253	Oignons		0703.10	0703.10	0113
			01254	Poireaux et autres alliacés		0703.90	0703.90	0113
			01259	Autres légumes à racine, à bulbe ou à tubercules n.c.a	Y compris voanjobory	0706.90	0706.90	0113
		0126	01260	Plants et semences potagers, à l'exclusion des semences de betteraves		1209.91	1209.21, .22, .23, .24, 25, .29,30,91	0113
		0127	01270	Champignons et truffes		0709.51 - .59	0709.51, .59	0113, 0230
		0129	01290	Légumes et +-fruits, n.c.a.		0709.40, .90*	0709.40-.99	0113

### Groupe 013. Fruits et noix

		013		Fruits et noix				
			0131	Fruits tropicaux et subtropicaux				
			01311	Avocats		0804.40*	0804.40*	0122
			01312	Bananes,		0803.00*	0803.90	0122
			01313	Bananes plantains et assimilés		0803.00*	0803.10*	0122
			01314	Letchis		0804.10*	0804.10*	0122

			01315	Figues, dattes		0804.20*	0804.20*	0122
			01316	Mangues		0804.50*	0804.5020	0122
			01317	Papayes		'0807.20	'0807.20	0122
			01318	Ananas		0804.30*	0804.30*	0122
			01319	Autres fruits tropicaux et subtropicaux	Y compris corossol	0810.60, .90*	0804.5010, .5030, 0807.19, 0810.60, .90*	0122
		0132		Agrumes				
			01321	Pomelos et pamplemousses		0805.40*	0805.40*	0123
			01322	Citrons et limes		0805.50*	0805.50*	0123
			01323	Oranges		0805.10*	0805.10*	0123
			01324	Mandarines et clémentines		0805.20*	0805.20*	0123
			01329	Autres agrumes		0805.90*	0805.90*	0123
		0133	01330	Raisins		0806.10	0806.10, .20	0121
		0134		Baies et fruits du genre Vaccinium				
			01341	Groseilles et groseilles vertes		0810.90*	0810.30*	0125
			01342	Kiwis		0810.50		0125
			01343	Framboises, mûres et sauvages, ronce-framboise mûre		0810.20		0125
			01344	Fraises		0810.10	0810.1000	0125
			01349	Autres baies, fruits du genre Vaccinium n.c.a		0810.40, .90*	0810.40, .60	
		0135		Fruits à pépins et à noyau				
			01351	Pommes		0808.10	0808.10	0124
			01352	Poires et coings		0808.20	0808.30, .40	0124
			01353	Abricots		0809.10	0809.10	0124
			01354	Cerises		0809.20	0809.21, .29	0124
			01355	Pêches et nectarines		0809.30	0809.30	0124
			01356	Prunes et prunelles		0809.40	0809.40	0124
			01359	Autres fruits à pépins et à noyau n.c.a.	Grenadille, grenadine, tapis, jujubier	0810.90*	0810.90*	0124
		0136	01360	Semences fruitières		1209.99	1209.99	0125
		0137		Fruits à coque (à l'exclusion des noix sauvages, arachides et noix de coco)				
			01371	Amandes à coque		0802.11	0802.11	0125

			01372	Noix de cajou, à coque,		0801.31	0801.31	0125
			01373	Châtaignes, à coque,		0802.40*	0802.41*	0125
			01374	Noisettes, à coque,		0802.21	0802.21	0125
			01375	Pistaches, à coque,		0802.50*	0802.51*	0125
			01376	Noix, à coque,		0802.31	0802.31	0125
			01377	Noix de Brésil, à coque,		0801.21	0801.21	0125
			01379	Autres fruits à coque (à l'exclusion des noix sauvages, arachides et noix de coco) n.c.a.		0802.60*, .90*	0802.61*, .70, 80, .90*	0125
		0139		Autres fruits, n.c.a				
			01391	Autres fruits, frais ou secs, même sans leur coque		1212.99*	0801.11*, .22, .32, 0802.12, .22, .32, .42, .52, .62	0125
			01399	Autres fruits, n.c.a		0810.90*	0810.9090	0125

#### Groupe 014. Fruits oléagineux et huileux

		014		Fruits oléagineux et huileux				
			0141	Graine de Soja				
			01411	Semence de graine de soja		1201.00*	1201.10*	0111
			01412	Autres graine de soja		1201.00*	1201.90*	0111
		0142		Arachides, en coque				
			01421	Semence d'arachides, en coque		1202.10*	1202.30*	0111
			01422	Autres Arachides, en coque , voanjo endasina		1202.10*	1202.41, .42*	0111
		0143		Graines de coton				
			01431	Semence de graines de coton		1207.20*	1207.21*	0111
			01432	Autres Graines de coton		1207.20*	1207.29*	0111
		0144		Autres oléagineux				
			01441	Graine de lin		1204	1204	0111
			01442	Graine de moutarde		1207.50	1207.50	0111
			01443	Graine du colza		1205	1205	0111
			01444	Graine de sésame		1207.40	1207.40	0111
			01445	Graine de tournesol		1206	1206	0111
			01446	Graine du carthame		1207.99*	1207.60*	0111

			01449	Autres graines huileuses, n.c.a		1207.91, .99*	1207.30, .70, .91, .99*	0111
		0145	01450	Olives		0709.90*	0709.92*	0126
		0146	01460	Noix de coco en coque		0801.19*	0801.12*	0126
		0149		Autres fruits oléagineux				
			01491	Noix de palme		1207.99*	1207.10*	0126
			01499	Autres fruits oléagineux n.c.a		1203, 1207.99*	1203, 1207.99*	0126

### Groupe 015. Racines et tubercules à amidon ou inuline comestibles

		015		Racines et tubercules à amidon ou inuline comestibles				
			0151	Pommes de terre				
			01511	Pommes de terre		0701	0701	0113
			01512	Semence de Pommes de terre				
			0159	Autres racines et tubercules à haute quantité d'amidon ou inuline comestibles				
			01591	Patates douces		0714.20	0714.20	0113
			01592	Manioc		0714.10	0714.10	0113
			01593	Ignames		0714.90*	0714.30*	0113
			01599	Racines et tubercules à haute quantité d'amidon ou inuline comestibles n.c.a.		0714.90*	0714.40, .50, 90	0113

### Groupe 016. Stimulant, épice et plantes aromatiques

		016		Stimulant, épice et plantes aromatiques				
			0161	01610	Café, vert,	0901.11	0901*	0127
			0162	01620	Thé en feuilles	0902.20, .40	0902*	0127
			0163	01630	Maté en feuilles	903	0903	0127
			0164	01640	Cacao en fèves	1801	1801	0127
			0165		Epice et plantes aromatiques			
				01651	Poivre brut	0904.11	0904.11	0128
				01652	Piments et poivrons (séchés, bruts)	0904.20*	0904.21,	0128
				01653	Muscade, macis et cardamome, bruts	0908.10*, .20*, .30*	0908.11, .21,.31	0128

			01654	Anis, badiane, coriandre, cumin, carvi, fenouil et genièvre, bruts		0909.10*, .20*, .30*, .40*, .50*	0909.,.21, .31, .61	0128
			01655	Cannelle, brute		0906.11, .19	0906.11, .19	0128
			01656	Clous de girofle (entiers), bruts		0907.00*	0907.10*	0128
			01657	Gingembre séché, brut		0910.10*	0910.11	0128
			01658	Vanille, brute		0905.00* 0	0905.10	0128
			01659	Houblon en cônes n.c.a.		1210 0128	1210*	0128
		0169	01690	Autres épices et plantes aromatiques		0709.90*, 0910.20 - .99, 1212.99*	, 0910.20, .30, .91, - .99,	0128

### Groupe 017. Légumes à cosse, secs

		017		Légumes à cosse, secs				
			0170	Légumes à cosse, secs				
			01701	Fèves, sèches		0713.31 - .39	0713.31 -, .32, .33, .39	0111
			01702	Haricot sec		0713.50	0713.50	0111
			01703	Pois chiches, secs		0713.20	0713.20	0111
			01704	Lentilles, sèches	voanemba	0713.40	0713.40	0111
			01705	Pois, secs		0713.10	0713.10	0111
			01709	Légumes à cosse, secs n.c.a.		0713.90	0713.34, .35, .60, .90	0111

### Groupe 018. Plantes à sucre

		018		Plantes à sucre				
			0180	Plantes à sucre				
			01801	Betteraves à sucre		1212.91	1212.91	0113
			01802	Cannes à sucre		1212.99*	1212.93	0114
			01803	Semences de betteraves à sucre		1209.10	1209.10	0113
			01809	Autres plantes à sucre n.c.a.		1212.99*	1212.99*	0129

### Groupe 019. Plantes fourragères, Fleurs coupées et boutons de fleurs ; semences florales, tabac brut

		019		Plantes fourragères, Fleurs coupées et boutons de fleurs ; semences florales, tabac brut				
--	--	-----	--	---	--	--	--	--



			0191		Plantes fourragères					
				01911	Mais fourragère			1214.90*	1214.90*	0119
				01912	luzerne			1214.90*	1214.90*	0119
				01913	Paille et balles de céréales			1213	1213	0111
				01919	Plantes fourragères n.c.a			1214.90*	1214.90*	0119
			0192		Plantes de fibre					
				01921	Coton, égrené ou en masse			5201	5201	0116
				01922	Jute, kénaf et autres fibres libériennes, bruts ou rouis, à l'exclusion du lin, du chanvre commun et de la ramie			'5303.10	'5303.10	0116
				01929	Autre plantes de fibres, n.c.a	Taretra		5301.10, 5302.10,	5301.10, 5302*, 5303.90	0116
			0193	01930	Plantes utilisées principalement en parfumerie, en pharmacie ou à des fins insecticides, fongicides ou similaires			5305.00* 1211, 1302.11	1211*, 1302*	0128
			0194	01940	Semences de betteraves (à l'exclusion des semences de betteraves à sucre) et de plantes fourragères			1209.21 - .29	1209.21 - .29, .91, .99	0119
			0195	01950	Caoutchouc naturel brut			4001.10, .21 - .29	4001.10, .21 - .29	0129
			0196		Plantes vivantes,					
				01961	Plants : plants de pépinière, bulbes, tubercules et rhizomes, boutures et greffons ; blanc de champignon			0601, 0602	0601, 0602	0130
				01962	Fleurs coupées et boutons de fleurs ; semences florales (y compris bouquets, couronnes, paniers floraux et articles similaires)			603	603	0119
				01963	Graine de fleur			1209.30	0603	0119
			0197	01970	Tabac brut			2401.10	2401.10	0115
			0199	01990	Autres plantes végétales brutes, n.c.a			1212.99*	1212.99*	0129

## DIVISION 02. PRODUCTION DE L'ELEVAGE (ANIMAUX VIVANTS ET PRODUITS DE L'ELEVAGE)

### Groupe 021. Animaux vivants

	02				Production de l'élevage (animaux vivants et produits de l'élevage)					
		021			Animaux vivants					
			0211		Bovine animaux vivants					
				02111	Bovin			0102.10*, .90*	0102.21,.29	0141

			02112	02112	Buffle		0102.10*, .90*	0102.31, .39	0141
			0212		Autres ruminants				
				02121	Chameaux et camélidés		0106.19*	0106.13	0143
				02122	Moutons		0104.10	0104.10	0144
				02123	Chèvres		0104.20	0104.20	0144
				02129	Autres ruminants, n.c.a.		0106.19*	0102.90,	0149, 0170
			0213	02130	Chevaux et autres équidés		0101	0101*	0142
			0214		Porcins animaux vivants		0103 0145	0103*	0145
				02141	Porcins				
				02142	Gibier, sanglier				
			0215		Volailles				
				02151	Poulets		0105.11, .94	0105.11, .94	0146
				02152	Dindes		0105.12, .99*	0105.12, .99*	0146
				02153	Oies		0105.19*, .99*	0105.14, .99*	0146
				02154	Canards		0105.19*, .99*	0105.13, .99*	0146, 0170
				02155	Gibier (oiseaux sauvages : caille, pintade...)		0105.19*, .99*	0105.15,, .99*	0146
			0219		Autres animaux vivants				
				02191	Lapins et lièvres		0106.19*	0106.14	0149, 0170
				02192	Autres mammifères		0106.11, .12, .19*		0149, 0170
				02193	Autruches et émeu		0106.39*	0106.33	0149
				02194	Autres oiseaux		0106.31, .32, .39*		0149, 0170
				02195	Reptiles		0106.20	0106.41	0149
				02196	Abeilles		0106.90*	0106.90*	0149
				02197	Chien et chat				
				02199	Autres animaux vivants, n.c.a.		0106.90*	0106.49, .90*	0149, 0170

### Groupe 022. Produits laitiers bruts

		022			Produits laitiers bruts				
			0221		Lait de vache, brut				
				02211	Lait brut de vache		0401.20*, .30*	0401.20*, .30*	0141
				02212	Lait de buffle		0401.20*, .30*	0401.20*, .30*	0141
			0229		Autre Lait brut				
				02291	Lait brut de mouton		0401.20*, .30*	0401*	0144

			02292	Lait brut de chèvres			0401.20*, .30*	0401*	0144
			02293	Lait brut de chameau			0401.20*, .30*	0401*	0143
			02299	Autre lait brut n.c.a			0401.20*, .30*	0401*	0142,0149

### Groupe 023. Oeufs de poules ou autres oiseaux en coquille, frais

		023			Œufs de poules ou autres oiseaux en coquille, frais				
			0231	02310	Œufs de la poule en coquille, frais		0407.00*	0407.21*	0146
			0232	02320	Œufs d'autres oiseaux en coquille, frais, n.c.a		0407.00*	0407.29*	0146,0149
			0233	02330	Œufs, à couver		0407.00*	0407.00*, .11, .19	0146,0149

### Groupe 024. Matières reproductrices d'animaux

		024			Matières reproductrices d'animaux				
			0241		Sperme				
				02411	Sperme bovin		0511.10	0511.10	0141
				02419	Sperme, n.c.a		0511.99*	0511.9130, .99*	0144, 0145, 0149
			0242	02420	Embryons animaux destinés à la reproduction		0511.99*	0511.9110, 9120, 99*	0141, 0142

### Groupe 029. Autres produits des animaux

		029			Autres produits des animaux				
			0291	02910	Miel naturel	En boîte ou non	0409 0149	04090000	0149
			0292	02920	Escargots, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés, séchés ou salés, à l'exclusion des escargots de mer		0307.60 0149	0307.60	0149
			0293	02930	Produits comestibles d'origine animale n.c.a.		0410 0149	0410	0149
			0294		Fourrures d'élevage ou de piégeage				
				02941	Laine de délainage en suint, y compris laine lavée à dos		5101.11	5101.11, .19	
				02942	Laine de délainage en suint, y compris laine lavée à dos		5101.19, 5102.20	5101.11, .19,	0144
				02943	Peaux d'animaux fins,		5102.11, .19	5102.11, .19	0141, '0143, 0144, 0149, 0170
				02944	Cocons de vers à soie		5001	5001	0149
			0295		Peaux d'animaux n.c.a. (brutes ou conservées, mais non travaillées)				

			02951	Peaux brutes de bovins		4101.20*, .50*, .90*	4101.20*, .50*, .90*	1010
			02952	Peaux brutes de chevaux		4101.20*, .50*, .90*	4101.20*, .50*, .90*	1010
			02953	Peaux brutes de mouton ou agneaux		4102	4102*	1010
			02954	Peaux brutes chèvres ou gosses		4103.90*	4103.90*	1010
			02955	Fur skins bruts		301	301	1010
			02959	Peaux brutes d'autres animaux n.c.a.	Crocodile et autres peaux de reptiles	4103.20, .30, .90*	4103.20, .90*, 4301	1010
		0296	02960	Cires d'insectes et spermaceti, affinés et colorés ou non		1521.90	1521*	1040

### DIVISION 03. SYLVICULTURE ET PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE

#### Groupe 031. Arbres forestiers

	03			Sylviculture et produits de l'exploitation forestière				
		031		Arbres forestiers				
			0311	03110	Grumes de conifères	4403.20	4403.20	0210, 0220
			0312	03120	Grumes non conifères	4403.41 - .49, .91 - .99 0210,	4403.41 - .49, .91 - .99	0210, 0220
			0313	03130	Bois de chauffage et charbon de bois	4401.10 0220	4401.10	0220

#### Groupe 032. Produits de l'exploitation forestière

		032		Produits de l'exploitation forestière				
			0321	Gomme laque, baumes et autres gommés et résines naturelles				
				03211	Balata, gutta-percha, gommés chiclé et de guayule et gommés naturelles similaires	4001.30	4001.30	0230
				03219	Laques, résines, baumes, gomme naturels et autres résines n.c.a	1301.20, 1301.90	1301.20, 1301.90	0230
			0322	03220	Liège naturel, brut ou simplement préparé	4501.10	4501.10	0230
			0323	03230	Produits forestiers comestibles	0802.90*	0802.90*	0230
			0324	Parties de plantes, herbes, mousses et lichens utilisables à des fins ornementales				
				03241	Bois de chauffage et charbon issu de la plantation artificielle	0604.91*	0604*	0129

			03249	Autres parties de plantes, herbes, mousses et lichens utilisables à des fins ornementales n.c.a.		0604.10, .91*, .99	0604*	0230
		0325	03250	Produits végétaux bruts utilisables pour le tissage	Zozoro, rindra, ravindahasa, horompisaka, bozaka	1401, 1404.90	1401, 1404.90	0129
		0326	03260	Produits de la récolte et ramassage des produits sauvages (Ecorce, matières premières végétales, sucs et extraits végétaux, fruits sauvages, Raphia)				

## DIVISION 04. POISSONS ET AUTRES PRODUITS DE LA PECHE

### Groupe 041. Poissons, vivants, frais ou congelés

	04			Poissons et autres produits de la pêche				
		041		Poissons, vivants, frais ou congelés				
			0411	Poissons marines, eau douce et poissons d'ornement vivants				
			04111	Poissons marine, eau douce vivants et d'ornement	Tilapia, Carpe, Trondro Gasy, Truite	0301.10	0301.11, .19	0321,0322
			04112	Aquaculture marine		0301.10	0301.11, .19	0322
			04113	Aquaculture en eau douce		0301.10	0301.11, .19	0322
			04114	Anguilles				
			04119	Autres poissons vivants		0301.10	0301.11, .19	0322
		0412		Poissons, frais ou congelés, ou réfrigérés et leurs produits				0311,0312,0321, 0322
			04121	Poissons côtières ou maritime		0302.11 - .69	0302*, 0303*	0312, 0321, 0322
			04122	Poissons pélagiques		0302.11 - .69	0302*, 0303*	0312, 0321, 0322
			04123	Poissons démersaux		0302.11 - .69	0302*, 0303*	0312, 0321, 0322
			04124	Poissons d'accompagnement		0302.11 - .69	0302*, 0303*	0312, 0321, 0322
			04125	Poissons d'eau douce		0302.11 - .69	0302*, 0303*	0312, 0321, 0322

			04126	Thons	Plusieurs sortes de Thons	0302.11 - .69	0302*, 0303*	0312, 0321, 0322
			04127	Requins		0302.11 - .69	0302*, 0303*	0312, 0321, 0322
			04128	Ailerons de requins, Grenouille				
			04129	Autres poissons frais, n.c.a		0302.11 - .69	0302*, 0303*	0312, 0321, 0322

**Groupe 042. Crustacés, Huîtres, autres mollusques, et invertébrées vivantes, fraîches ou réfrigérées**

		042		Crustacés, Huîtres, autres mollusques, et invertébrées vivantes, fraîches ou réfrigérées	Y compris céphalopodes (calmars, poulpes...)			
			0421	Crustacés vivants				
			04211	Crevettes côtières	Tiger, white,	0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322
			04212	Crevettes d'eau profonde		0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322
			04213	Crevettes d'eau douce		0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322
			04214	Crevetticulture	White, monodon	0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322
			04215	Cigale de mer		0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322
			04216	Langoustes		0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322
			04217	Crabes		0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322
			04218	Ecrevisses et Crabes d'eau douce, Chevaquines, Bichiques		0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322

			04219	Autres crustacés vivants			0306.21 - .29	0306.21 - .29	0311, 0312, 0321, 0312, 0321, 0322
			0422	Huître, anadara notalensis (tekateka)	Nouveau produits de Toliara		0307.10	0307.11, .19	0311, 0321
			04221	Huîtres					
			04222	Anadara notalensis (tekateka) et autres n.c.a					
			0429	Autres mollusques vivantes et invertébrées, fraîches ou réfrigérées et leurs produits					0311,0321
			04291	Coquillages			0307.21, .31, .41, .51, .91*	0307.21- 99	0311, 0321
			04292	Moules (Mollusques bivalves)			0307.21, .31, .41, .51, .91*	0307.21- 99	0311, 0321
			04293	Escargots (Mollusques)			0307.21, .31, .41, .51, .91*	0307.21- 99	0311, 0321
			04294	Calmars (Céphalopodes)			0307.21, .31, .41, .51, .91*	0307.21- 99	0311, 0321
			04295	Poulpes (Céphalopodes)			0307.21, .31, .41, .51, .91*	0307.21- 99	0311, 0321
			04296	Oursins			0307.21, .31, .41, .51, .91*	0307.21- 99	0311, 0321
			04297	Trépangs					
			04298	Débris de coquillage					
			04299	Autres mollusques, invertébrées vivantes, fraîches ou réfrigérées, et autres n.c.a			0307.91*	0308	0311, 0321

#### Groupe 049. Autres plantes et animaux aquatiques et leurs produits n.c.a.

		049		Autres plantes et animaux aquatiques et leurs produits n.c.a.					
			0491	Coraux et produits similaires, coquilles de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiche					
			04911	coraux muraux, Ascidies, Corail noir			'0508	0508*	0311
			04912	Meduses			'0508	0508*	0311
			04913	Ormeaux			'0508	0508*	0311
			04914	Corail noir			'0508	0508*	0311
			04915	Débris de coquillage			'0508	0508*	0311

			04916	Trépangs		'0508	0508*	0311
			04917	Chévaquines		'0508	0508*	0311
			04918	Civelles		'0508	0508*	0311
			04919	Bichiques et autres...n.c.a		'0508	0508*	0311
		0492	04920	Éponges naturelles d'origine animale aquatique		'0511.99*	0511.99*	0311
		0493	04931	Algues vertes				
			04932	Algues sauvages fraîches, réfrigérées		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
		0494		Animaux aquatiques nca		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
			04941	Civelles		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
			04942	Caridines marine		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
			04943	Caridines en eau douce		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
			04944	Varilava marine		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
			04945	Varilava en eau douce (Pellonolops madagascariensis)		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
			04946	Gambusias		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
			04947	Hippocampes		1212.20	1212.21, .29	0311, 0321
			04948	Vessie notatoire, Ambre				

## SECTION 1. MINERAIS ET MINERAUX; ELECTRICITE, GAZ ET EAU

### DIVISION 11.CHARBON ET LIGNITE; TOURBE

#### Groupe 110. Charbon et lignite; tourbe

1					Minerais et minéraux; électricité, gaz et eau			
	11				Charbon et lignite; tourbe			
		110			Charbon et lignite; tourbe			
			1101	11010	Charbon non aggloméré		2701.11, .12, .19	2701.11, .12, .19 0510
			1102	11020	Briquettes, boulets et combustibles solides similaires obtenus à partir du charbon		2701.20	2701.20 1920
			1103	11030	Lignite, non aggloméré		2702.10	2702.10 0520
			1104	11040	Lignite, aggloméré		2702.20	2702.20 1920



			1105	11050	Tourbe		2703	2703*	0892
--	--	--	------	-------	--------	--	------	-------	------

## DIVISION 12. PETROLE BRUT ET GAZ NATUREL

### Groupe 120. Pétrole brut et gaz naturel

	12				Pétrole brut et gaz naturel				
		120			Pétrole brut et gaz naturel				
			1201	12010	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux		'2709	2709	0610
			1202	12020	Gaz naturel, liquéfié ou gazeux		2711.11, .21	2711.11, .21	0620
			1203	12030	Sables et schistes bitumineux	Sables liés à la présence de pétrole	2714.10 0610	2714.10	0610

## DIVISION 13. MINERAIS D'URANIUM ET DE THORIUM

### Groupe 130. Minerais d'uranium et de thorium

	13				Minerais d'uranium et de thorium				
		130	1300	13000	Minerais d'uranium et de thorium		2612	2612	0721

## DIVISION 14. MINERAIS METALLIQUES

### Groupe 141. Minerais métalliques ferreux autre que pyrite du fer

	14				Minerais métalliques				
		141	1410	14100	Minerais métalliques ferreux autre que pyrite du fer		2601.11, .12	2601.11, .12	0710

### Groupe 142. Minerais métallique non ferreux autre qu'uranium ou thorium

		142			Minerais métallique non-ferreux autre qu'uranium ou thorium				
			1421	14210	Minerais de cuivre		2603	2603	0729
			1422	14220	Minerais de nickel et cobalt		2604	2604	0729

			1423	14230	Minerais de bauxite				
			1424	14240	Minerais d'aluminium		2606	2606	0729
			1425	14250	Minerais de métaux précieux		2616	2616	0729
			1426	14260	Minerais d'Ilménite	Titane		2614	
			1429	14290	Autres minerais métalliques n.c.a.	terre rare	2602, 2605, 2607 - 2611, 2613 - 2615, 2617	2601.20, 2602, 2605, 2607 -2611, 2613, 2615, 261	0729

## DIVISION 15. PIERRE, SABLE ET ARGILE

### Groupe 151. Pierre ornementale ou pierre de construction

	15				Pierre, sable et argile				
		151			Pierre ornementale ou pierre de construction				
			1511	15110	Ardoise		2514 0810	2514	0810
			1512	15120	Marbres et autres pierres marbrières		2515 0810	2515	0810
			1513	15130	Granit, grès et autres pierres ornementales ou de construction	Moellon	2506.20, 2516 0810	2504, 2506*, 2516	0810

### Groupe 152. Calcaire industriel et gypse

		152	1520	15200	Calcaire industriel et gypse		2520.10, 2521 0810	2520.10, 2521	0810
--	--	-----	------	-------	------------------------------	--	-----------------------	------------------	------

### Groupe 153. Granulats, roches concassées ; cailloux et graviers

		153			Granulats, roches concassées ; cailloux et graviers				
			1531	15310	Sables naturels		2505	2505	0810
			1532	15320	Granulats, roches concassées ; cailloux et graviers		2517.10, .20, .41, .49	2517*	0810
			1533	15330	Bitumes et asphaltes naturels ; asphaltites et roche asphaltique		2714.90	2714.90	0899

**Groupe 154. Argile**

		154	1540	15400	Argiles		2507, 2508	2507, 2508	0810
--	--	-----	------	-------	---------	--	------------	------------	------

**DIVISION 16. AUTRES MINERAUX****Groupe 161. Minéraux chimiques et engrais minéraux**

	16				Autres minéraux				
		161			Minéraux chimiques et engrais minéraux				
			1611	16110	Phosphates de calcium naturel ou phosphates alumino-calciques		2510	2510	0891
			1612	16120	Pyrites de fer non grillées ; soufre brut ou non raffiné		2502	2502	0891
			1613	16130	Guano				
			1619	16190	Autres minéraux chimiques		2511, 2528, 2529.21, .22, 2530.20, .90	2511, 2528, 2529.21, .22, 2530.20, .90	0891

**Groupe 162. Sel et chlorure**

		162	1621	16210	Sel et chlorure de sodium pur : eau de mer		2501 0893	2501*	0893
			1622	16220	Sel et chlorure de sodium pur : sous sol				

**Groupe 163. Pierres précieuses et semi-précieuses (à l'exclusion des diamants industriels), brutes ou dégrossies ; diamants industriels, bruts ou dégrossis ; pierre ponce ; émeri ; corindon et grenat naturels et autres abrasifs naturels**

		163			Pierres précieuses et semi-précieuses (à l'exclusion des diamants industriels), brutes ou dégrossies ; diamants industriels, bruts ou dégrossis ; pierre ponce ; émeri ; corindon et grenat naturels et autres abrasifs naturels				
			1631	16310	Pierres précieuses (à l'exclusion des diamants industriels), brutes ou dégrossies		7102.10, .31, 7103.10	7101*, 27102.10, .31, .39, 7103.10	0899
			1632	16320	Pierres Semi-précieuses				
			1633	16330	Pierres minérales industrielles : diamants industriels, bruts ou		2513, 7102.21	2513,	0899

					dégrossis ; pierre ponce ; émeri ; corindon et grenat naturels et autres abrasifs naturels			7102.21, .29	
		1634	16340		Craie et dolomie crue	Tany fotsy	2509, 2518.10 0810	2509, 2518.10	0810
		1639	16390		Autres minéraux n.c.a	Y compris calcaire, corail	2504, 2506.10, 2512, 2519, 2524, 2525.10, .20, 2526, 2529.10, .30, 2530.10	2503, 2504, 2506*, 2512, 2516, 2519, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525* 2526, 2529.10, .30, 2530.10	0899

## DIVISION 17. ELECTRICITE, GAZ DE VILLE, VAPEUR ET EAU CHAUDE

### Groupe 171. Electricité

	17				Electricité, gaz de ville, vapeur et eau chaude				
		171	1710	17100	Electricité		2716 3510	2716	3510

### Groupe 172. Gaz

		172	1720	17200	Gaz de houille, gaz de l'eau, gaz du producteur et gaz semblables, autre que gaz du pétrole et autre hydrocarbures gazeux		2705 3520	2705	3520
--	--	-----	------	-------	---	--	-----------	------	------

### Groupe 173. Vapeur et eau chaude

		173	1730	17300	Vapeur et eau chaude		2201.90* 3530	2201.90*	3530
--	--	-----	------	-------	----------------------	--	---------------	----------	------

### Groupe 174. Glace et neige

		174	1740	17400	Glace et neige		2201.90* 3530	2201.90*	3530
--	--	-----	------	-------	----------------	--	---------------	----------	------

## DIVISION 18. EAU NATURELLE ET, EAU POTABLE

### Groupe 180. Eau naturelle et, eau potable

	18				Eau naturelle et, eau potable,				
		180			Eau naturelle et, eau potable	...			
			1800		Eau naturelle et, eau potable				